

USAWA

Nouvelle série n° 29, 2017

Revue Interdisciplinaire

Publiée par

L'ASSOCIATION DES MORALISTES CONGOLAIS

AMOCO

KINSHASA/RD CONGO

Organisation
Editeur Responsable
Maître Mukenge Ndibu Joseph

Secrétaire de rédaction :
Buassa Mbadu Pfumumbongo Michel

Secrétaire administratif et technique
Mulebu Ngalaly Toussaint

Conditions d'abonnement RD Congo : <ul style="list-style-type: none">- Abonnement ordinaire : 60\$US- Abonnement de soutien et Institutions :100\$US- Abonnement d'honneur : 150\$US Afrique : <ul style="list-style-type: none">- Abonnement ordinaire : 120\$US- Abonnement de soutien : 200\$US Abonnement d'honneur : 220\$US	Autres pays : <ul style="list-style-type: none">- Abonnement ordinaire : 250\$US- Abonnement de soutien : 300\$US- Abonnement d'honneur : 350\$US Prix par numéro : 20\$ Somme payable à : RAW BANK, compte n° 00115766601-01 BIC, compte n° 23514882401-90 Avec mention « POUR USAWA »
---	---

Pour tout contact :

- Michel Buassa Mbadu : 099 824 5209 –089 1116 674 :
michelbuassa@gmail.com
- Toussaint Mulebu Ngalaly : 081 500 66 41 – 099 77 20 599 :
toussaintmulebu@gmail.com

Dépôt Légal : MS3.01703-57126

Toutes les idées exprimées ici n'engagent que leurs auteurs.

USAWA

L'observance des codes moraux implique non seulement la justice, la loyauté, le respect du droit d'autrui et de toute légalité, mais aussi, et surtout plus concrètement, la droiture, l'impartialité, l'équité, la rectitude à toute épreuve.

Cette rectitude (USAWA) envers soi-même, et envers autrui exige un comportement, mieux, un engagement au respect fraternel d'autrui, car nous avons tous été créés à l'image de Tout-Puissant, devant Qui nous sommes responsables en dernière instance.

Cette image divine nous invite à promouvoir un esprit de pureté. Celui-ci nous invite à éviter tout avilissement de nous-mêmes et d'autrui. Cet esprit naît donc en chacun de nous-mêmes intérieurement car il participe de l'Esprit-Saint, pour s'extérioriser et rayonner dans notre environnement immédiat, et affecter fatalement la société.

Tel est l'idéal USAWA de l'AMOCO.

USAWA

The observance of moral norms implies not only justice, loyalty, the respect of the other's right and of any legality, but also, and even more concretely, uprightness, fair-mindedness and rectitude at all costs.

This rectitude (USAWA) towards ourselves and the others requires a behavior, or better, a commitment to respect the others as brothers, since we have all been created after the image of The Almighty, to Whom we are responsible as the last resort.

This divine image summons us to promote a spirit of purity. The latter invites us to avoid any debasement of ourselves and the others. This spirit crops up in each of us, first internally because it is part of the Holy Ghost, then it expands and radiates in our immediate environment, until it touches inevitably the society.

Such is the ideal USAWA of AMOCO.

USAWA

Revue interdisciplinaire publiée par
L'Association des Moralistes Congolais

Comité de Rédaction

Buassa Mbadu Michel, Eyupar Epietung Macaire, Gubarika wa Mudi Wamba Vanella, Kabaka Makambu Barnabé, Monziba Mombulu José, Ngale Angèle, Nkangu Lundala Antoine, Ntumba Kabelá Constantin, Yele Yele Alain.

Comité scientifique

Bamuhiga Tambaki Justin (UPN)
Bashige Burhambwa Jovite (Université Catholique de Bukavu, UCB),
Banona Nseka (Grand Séminaire de Mayidi),
Bayeneni Félix (Université de Lisala)
Bosomi Limbaya Denis (USAKIN),
Buassa Mbadu Pfumumbongo Michel (CRESH-USAKIN),
Diakiodi Adrien (Grand Séminaire de Mayidi),
Dimandja Eluy'a Kondo Célestin (UCC),
Eyupar Epietung Macaire (CELTA/USAKIN),
Fuakwingi Koke Michel (IFASIC)
Gubarika wa Mudi Wamba Vanella (UPN),
Kabaka Makambu (UCCM ISPL),
Kibanga Muhilh Théotime (UCC),
Kikomba Kahungu Michaël (ISTA/Kasangulu)
Loando Bakombo Gilbert Giscard (Doctorant en Philosophie/UCC)

Mabasi Bakabana Frédéric-Bienvenu (UCC),
Malu Nyimi Modeste (USA),
Matalanga Khonde Rigobert (ISAM/Kidima),
Matukanga Mbalu Boniface (UPN),
Mbambi Monga Michel (UNIKIN),
Mbiye Lumbala Hilaire (UCC),
Mbolokala Imbuli Nestor (UNIKIN),
Mbungu Mutu Joseph (UCC, USAKIN)
Mokaka Mwa Bomunga (UCC),
Monziba Mombulu José (ISEA-Mondongo)
Mpuku Laku Félicien (UCC),
Muyengo Mulombe Sébastien (Mgr),
Nkangu Lundala Antoine (ISTA),
Ntumba Kabelá (USAKIN),
Nzuzi Nguala Dieudonné (CIDEP)
Pangadjanga Barthélemy (UNIKIN),
Okolo Okonda Benoît (UNIKIN),
Yele Yele Alain (UCCM)

JOURNALISME CITOYEN EN RDC A L'HEURE DE LA DESINTERMEDIATION LE DEFI DE L'OBJECTIVITE ET LE REGNE DE LA POST-VERITE

SISI Kayan Robert Bellarmin*

Introduction

Il se profile dans l'optique d'une telle approche le thème relatif à l'utilisation de l'Internet et de nouveaux médias¹, phénomène face auquel la RD Congo et l'Afrique se placent mal, du fait de leur quasi étrangéité à ce circuit qu'elles sont appelées à gober. L'on pourrait à bon escient se demander quelle place l'Afrique occupe dans ce grand concert de la globalisation que Zigmunt Bauman appelle « modernité liquide ». Serait-il exagéré de constater malheureusement que l'Afrique est traînée de milliers de pas en arrière, dans une course – du reste incontournable et utile – à laquelle elle ne participerait que par « mimétisme » ? On sait par ailleurs que l'utilisation de l'Internet en Afrique est réservée à une infime minorité de sa grande population.

Ecartelée entre ses traditions et la « civilisation », l'Afrique est loin d'intégrer le concert de la modernité caractérisé par le règne du digital². Ce règne, tout en représentant un vrai appât et un leurre pour le continent noir, pourrait devenir un instrument de sa marginalisation, de sa recolonisation et aussi de sa grande perte d'identité. La technologie actuelle et toutes les nouvelles techniques de l'information et de la communication sont un pas de géant dont l'Afrique n'a pas connu toutes les étapes du développement progressif et séquentiel. Arriver à *Facebook*, *Twitter* ..., sans passer par le téléphone fixe avec câble, le télégramme, le fax... n'est sûrement pas garantissant pour une appréhension du phénomène et surtout pour une manière responsable d'y faire face. L'Africain de la globalisation est en quelque sorte « perdu », appelé à accepter les valeurs exogènes porteuses cependant d'enrichissements et d'innovations.

C'est cette Afrique dont la pirogue a quitté la rive des coutumes des ancêtres en direction de la rive de la « civilisation », rive qu'elle peine à atteindre et dont elle admire et idéalise la beauté. Ainsi la pirogue « Afrique » est restée là, ballotée au gré des vagues et en proie aux ondes de tout bord. L'Afrique que la « pauvreté » a choisie comme lieu symbolique de sa résidence a très peu à dire

* Professeur à l'Université Pédagogique Nationale (UPN).

¹C. ROBIN, Maxime BOURDIER, « Qui sont ces nouveaux médias sur la Toile ? », *Journalismes.info* (2012), in [<http://www.journalismes.info>], consulté le 12.12.2016.

²Nous utilisons de manière indifférente « numérique » et « digital ». Bien qu'en numérique soit plus français (bon français), nous préférons plus l'adjectif digital (qui résonne plus universel et international) par le fait qu'il renvoie plus à l'Anglais, langue dominante de la communication et de tout le système technologique actuel.

dans le débat qui concerne l'utilisation journalistique de l'internet. Au sommet de la hiérarchie de cette pauvreté se trouve celle anthropologique dont le jésuite camerounais Mveng s'est fait le chantre.³C'est le cas de le dire. L'Afrique subit le progrès scientifique sans y participer activement. Ainsi l'Internet, malgré sa multitude d'avantages, lui plombe sur la tête dans la ligne des autres poids de l'histoire qu'elle a eu à subir. Cet instrument de la modernisation accentue le déphasage du continent noir qui pour certains est « mal parti », pour d'autres « le damné de l'histoire ». Le rapport Internet-Afrique est aussi ambivalent que conflictuel.⁴

La situation particulière de l'Afrique face à l'Internet empire l'aspect négatif de son utilisation dans un environnement qui en ignore souvent les règles. L'utilisation de nouveaux médias affaiblit l'esprit, rend paresseux et aussi ouvre la voie à un nouvel analphabétisme. Nous le dirons mieux, c'est en handicapé que l'Africain de l'Afrique risque d'entrer dans la danse de la mondialisation par le « net ».

Quoi qu'il en soit, l'Internet reste un très grand bien aux avantages incalculables et qui peut vraiment donner un coup de pouce à l'Afrique dans l'optique de son développement à l'Occidental. Sans en être maîtresse ni contrôleuse, l'Afrique peut s'insérer à cette étape du parcours de l'histoire en se taillant sa vraie place et en se donnant un rôle dans cette grande messe de la globalisation ou de la mondialisation.

Notre étude part de ce postulat avant de présenter un cadre professionnel et éthique à même de dédouaner le journalisme citoyen de sa dérive actuelle et lui faire retrouver une identité réellement démocratique d'un service public pour le bien de la société et de la personne humaine. En dénonçant les dérapages du journalisme citoyen participatif et de la communication sur la toile, nous optons pour une vraie interaction constructive entre les journalistes professionnels et les citoyens destinataires ou bénéficiaires de l'information. Une telle collaboration, basée sur l'exercice des vertus intellectuelles et des vertus éthiques des uns et des autres pourra d'une part sauver le professionnalisme du métier de journaliste et d'autre part rendre efficace le rôle du citoyen. Servir la société et poursuivre le bien commun signifie en fait la passion pour la vérité, la justice, la liberté, la dignité de la personne humaine, la solidarité, la fraternité.

L'application au contexte congolais d'un tel panorama fera prévaloir l'exigence d'une formation adéquate tout aussi bien pour les professionnels de l'information que pour les rares utilisateurs du service net. Bien entendu, au

³ Voir E. MVENG, *L'Afrique dans l'Eglise. Parole d'un croyant*, Paris, L'harmattan, 1985, p. 207.

⁴ Face à une opinion assez répandue qui considère l'arrivée de l'Internet comme une chance pour le développement de l'Afrique, nous préférons afficher une prudence et un doute. Voir aussi Gado ALZOUA, « Téléphone mobile, Internet et développement : l'Afrique dans la société de l'information ? », *tic&société* 2/2 (2008, mis en ligne le 05 mai 2009), in [<http://ticetsociete.revues.org/488>], consulté le 30 septembre 2016.

Congo, où l'accès à l'information en général est déjà très difficile, seulement moins de 3% de la population a accès à l'Internet.

L'explosion des sites et des blogs, tout comme des comptes sur les médias sociaux des congolais de Kinshasa – pour la plupart à partir de l'étranger où ils résident – impose une réflexion appropriée sur ce phénomène. Car, il faut le dire, une telle explosion, commencée timidement vers les années 2009 et accentuée au fil des années, coïncide avec un certain « combat » politique contre le régime en place. Le ton dur, la haine, la propagation de la rumeur et des mensonges, les atteintes à la dignité de la personne, la corruption, le manque des moyens financiers, le clientélisme politique, la partialité, l'accès numériquement faible, le manque du sens critique... sont autant d'éléments qui mettent à dure épreuve l'exercice d'un vrai journalisme au Congo Kinshasa. S'il est vrai que la communication sur les nouveaux médias ou le journalisme citoyen dans sa forme défigurée est un véhicule de beaucoup d'éléments qui pèchent contre les principes et les normes d'une humanité intelligente et civilisée, dans le contexte congolais, en plus de cette dérive, il s'agit d'un vrai boulevard de la désinformation, de la post-vérité et de la rumeur, où la vérité signifie souvent multiplication de l'erreur ou de la fausseté. Répétée plusieurs fois, par plusieurs personnes et sur plusieurs canaux, la *fake news* se revêt d'une étoffe de vérité.

Pour mener à bon port notre étude, nous définirons, dans un premier temps, ce phénomène en remontant à ses origines. Dans un second temps, nous l'observerons et l'analyserons dans le contexte particulier de la RD Congo, avant de remettre en cause la compréhension et l'interprétation de certains concepts tels que la vérité, l'objectivité journalistiques. Ceci, dans le but de mettre en évidence les critères et les valeurs d'un journalisme civique authentique comme service à la communauté citoyenne et à la personne humaine.

I. Pour cerner la question

L'arrivée des puissants outils de la technologie actuelle avec à son centre la révolution de l'internet a conduit à une nouvelle manière de faire le journalisme. Une manière qui donne plus de voix au sujet destinataire de l'information au point d'en faire un interlocuteur et un « interactant » entièrement participatif. Le journalisme citoyen se présente comme une appropriation de l'espace et du processus informationnel par les citoyens sur un fond de prérogatives démocratiques. C'est une sorte de revanche de l'homme de la rue en matière de l'information. Ce nouveau journalisme naît donc comme une alternative au journalisme traditionnel.⁵

Le contexte d'origine du journalisme citoyen, relativement positif, le prospecte comme une manière de contrer la manipulation de l'information par des pouvoirs obscurs, en livrant au public les versions plus vraies, sans censure ni contrôle. Lassées par les mensonges, la déformation et le « cadrage » de

⁵Voir E. MARTY, F. REBILLARD, S. POUCHOT, T. LAFOUGE, *Concentration et diversité de l'information sur le web. Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français, Réseaux*, 176, 2012, pp. 29-72.

l'information, les masses des internautes – dès lors qu'ils en ont eu la possibilité – se sont résolus de s'affranchir de toute intermédiation pour offrir leurs versions des faits.

Le règne du digital permet à tout citoyen qui trouve une information ou une nouvelle (ou tout simplement n'importe quoi) de le publier sans nécessairement se préoccuper de son traitement ni même de son opportunité. Ce qui hier était l'art des professionnels est laissé à la créativité ou mieux à l'improvisation des « désireux ». On se retrouve sur cette autoroute de l'information sans code de route, sans panneaux de signalisation, où tout semble permis. Caractérisée par des pratiques fâcheuses pour la profession journalistique, cette pratique dévalorise, banalise un métier qui était en honneur hier. Le spectre d'un monde sans journaliste est donc brandi et la profession journalistique se sent menacée.⁶

L'avènement d'une telle ère est caractérisé entre autres par l'indistinction entre le vrai et le faux journaliste, la flexibilité de la frontière entre l'information et la communication. Le public aussi de son côté, ayant perdu la boussole d'un vrai journalisme ; il est dépourvu de tout critère d'appréciation et de jugement de la qualité du produit final. C'est en fait un public façonné selon les règles du nouveau monde, un monde mou, très flexible, sans trop de lignes de démarcation entre couleurs, entre tendances, entre murs. C'est un monde liquide, un monde relativiste. Ce « nouveau journalisme », est souvent amputé de ses deux jambes, à savoir les qualités essentielles de « l'intelligentia » d'un côté et les vertus éthiques de l'autre côté. La désintermédiation est le maître mot de ce processus informationnel et communicationnel. L'affaiblissement des frontières traditionnelles entre sources, médias et public réactive l'imaginaire d'une communication désintermédiée, où les contenus rédactionnels circuleraient hors des circuits médiatiques traditionnels.⁷

Au mois de février 2017, une vidéo montrant des militaires congolais tirer à bout portant sur des militants du chef coutumier Kamwina Nsapu⁸ a fait du buzz sur internet auprès du public congolais et des défenseurs des droits de l'homme, au point de mettre en cause les autorités congolaises. Une telle vidéo ne circulerait jamais par l'intermédiaire des médias officiels, sans subir une sorte de censure. Si cet exemple pourrait vanter le bienfait d'une telle désintermédiation, beaucoup d'autres, aux contenus douteux et même offensifs, inondent au même moment le net.

Le canal audiovisuel *youtube*, par sa facilité d'utilisation, offre à tout le monde la possibilité de filmer et de publier sans aucune interposition de censure ni de contrôle. Que des choses, de très belles aux pires, circulent de cette manière !

⁶Voir N. PELISSIER & ALII., *Tous journalistes? Les établissements de formation au défi du web participatif, Les cahiers du journalisme*, 21, 2010, pp. 176-190.

⁷ Voir O. TREDAN, *Le "journalisme citoyen" en ligne : un public réifié ?*, Hermès, 47, 2007, pp. 115-122.

⁸Kamwina Nsapu est un chef coutumier dans le territoire de Tshimbulu dans le Kasai Occidental (en RDC) qui avait été tué par les forces de l'ordre le 12 août 2016 lors de la répression de son mouvement insurrectionnel par les forces de l'ordre.

Puis, *Twitter* s'est révélé une caisse de résonance du scoop, un amplificateur incroyable qui assure la diffusion massive et rapide de l'information. «*Twitez d'abord et vérifiez après* », entend-on dire. C'est tout dire de l'importance secondaire qu'une telle manière d'informer accorde à la vérité. Faire du buzz, créer du sensationnel semble être le but poursuivi par cette communication. Information en temps réel et course contre la montre pour arriver premier avec un «*scoop* », peu importe la vérité de ce qu'on raconte, telle est la nouvelle manière de faire. Auditeurs et téléspectateurs auront ainsi l'illusion de vivre les événements comme s'ils étaient «*in loco* ».

En cette ère digitale et troublée, où journalistes, blogueurs et utilisateurs des médias sociaux de tous poils sont considérés sur le même pied et peuvent prétendre faire l'information pour la simple raison qu'ils ont accès facile au magique véhicule de communication et qu'ils peuvent être sûrs d'atteindre un public potentiel, il reste peu de place pour l'information professionnelle. La pratique du journalisme est brouillée par le développement des médias nés des nouvelles technologies. Il y a autant de sources de nouvelles qu'il y a d'individus branchés sur les réseaux sociaux. Il y a plus d'informateurs amateurs qu'il n'y a de professionnels de l'information. Devant un tel défi, les vrais journalistes doivent intégrer l'espace web avec détermination et revoir à la hausse les critères d'exigence de leur métier. Une analyse sérieuse de tout ce qui est publié démontre que le journalisme, comme toutes les professions qui se respectent (à l'instar des avocats, des médecins, des architectes...) ne s'improvise pas.

Comme dans tout développement de prestige, en Afrique le domaine de l'information fait le pas des géants en embrassant les nouvelles techniques de l'information et de la communication. Alors que le journal imprimé est un fait de l'élite et d'une petite portion de la population, l'arrivée de l'information online, sans connaître au préalable les méandres du fonctionnement des médias traditionnels, pourrait emporter les congolais dans une direction de libertinage, quand bien même la notion de liberté n'aurait pas un écho réel dans cette société. La nouveauté Internet, saura-t-elle avoir le même impact et les mêmes conséquences qu'en Occident dont l'information est une composante sociale et politique inéluctable ? En réalité, quand on parle de l'accès à l'internet, il s'agit toujours d'une minorité de la population globale. Et pire encore, la plupart de ceux-ci vivent en Europe ou en Amérique.

Il convient de dire tout de suite que la floraison des sites et des blogs qui inondent l'espace du «*journalisme citoyen* » congolais remonte aux années 2009. Leur origine est à situer dans le sillage de l'opposition au régime de Kabila. Peu avant les élections de 2011, avec des titres du genre «*Kabila doit partir* » et après celles-ci avec des mouvements dits des «*combattants* » pour contester la réélection du même Président, le journalisme citoyen a pris de l'envol pour devenir aujourd'hui «*la manière de communiquer* » et aussi la source d'information, peu importe qui sont derrière tous ces sites ou ces blogs, peu importe ce qu'ils disent et comment ils informent. A côté de la politique qu'ils chérissent, ces médias s'intéressent aussi à la chronique musicale et un peu moins au sport.

La plupart d'entre eux préfèrent l'audiovisuel. Ceci s'expliquerait par plusieurs raisons, réparties entre avantages et limites. L'audiovisuel offre l'avantage de répondre au profil auditif et communicatif de l'homme africain et congolais, héritier de la tradition orale. Il est donc efficace comme canal. Il n'a pas besoin d'un grand travail pour organiser, argumenter, faire parler les sources pour persuader les lecteurs. Ils donnent lieu à l'improvisation facile. L'audiovisuel a aussi l'avantage de cacher les limites liées à l'incapacité rédactionnelle de tous ces journalistes improvisés. Pour ceux qui écrivent (en français), c'est à peine si l'on peut trouver un texte sans fautes d'orthographe ou de grammaire. Et même quand ils parlent en lingala, c'est parfois avec peine qu'on y décèle une logique, une cohérence et une consistance. C'est sous ces vidéos que l'on trouve des espaces rédactionnels (éditables) où les lecteurs peuvent laisser un commentaire. En parcourant ces commentaires, l'on peut bien se rendre compte de la qualité et du niveau du public. C'est ici aussi que la « vérité » devient la multiplication de la « fausseté » par le travail de la propagation de la rumeur. Ainsi s'installe le règne de la post-vérité, c'est-à-dire la vérité émotive non pas en fonction de l'objectivité des faits, mais en fonction des états émotifs du public et en fonction de ce qu'il veut entendre et qui rencontre ses attentes.

Dans ce panorama riche et varié, se dégagent plusieurs styles marqués par une manière de parler et de bouger, vraie expression d'un journalisme « self made ». Micro en main (ou sans micro), ces personnes qui parlent devant les caméras (parfois de leur *cellphone*) se présentent comme journalistes. Néanmoins, il sied de reconnaître une certaine créativité originale dans la manière de faire ce « journalisme ». Entre chroniqueurs de la musique et prédicateurs évangéliques, s'érige une troisième catégorie, celle des « journalistes-prédicateurs », ceux qui parlent devant une caméra, sensibilisant, menaçant, expliquant, s'exhibant en monologue entre un reportage et une interview, apparemment rangé derrière l'intérêt du peuple. Chacun d'eux se pavane en « meilleur ». Ces sites, blogs ou médias sociaux, s'ils peuvent faire partie du « journalisme citoyen » au sens large, n'ont pas un caractère participatif notoirement avoué, du fait que plus de 95% des citoyens congolais n'y accèdent même pas. Les rares commentaires qu'on lit sur ces sites et blogs ne rendent pas compte d'un public suffisamment informé, cultivé, modéré et aux valeurs éthiques prouvées. Le sens critique y est souvent le grand absent. C'est plutôt un véritable espace de diffusion de la post-vérité.

Sur les médias sociaux circulent des vidéos amateurs qui rendent compte du vécu au quotidien et surtout des événements, mettant ainsi à nu les mensonges des représentants du pouvoir dont la politique communicative n'est très souvent orientée qu'à se défendre et à donner une image positive de leur agir. Voilà pourquoi à l'annonce des manifestations ou des soulèvements populaires, le pouvoir tend toujours à suspendre ou à réduire le service Internet.

L'Internet n'est pas seulement un outil, mais un vrai espace, un environnement de vie où les usagers habitent. En tant qu'espace de vie, il est modifiable par les mentalités et les habitudes de ceux qui y habitent. C'est facile à comprendre pourquoi cet espace dans le contexte congolais est aussi pollué que ne l'est leur cité physique. Le monde virtuel des congolais est à l'image de leur monde

réel où les différents déficits et les croyances superstitieuses continuent de se manifester.

Dans le cadre du « combat politique », il représente une sorte de sensibilisation aux valeurs patriotiques contre les dérapages du pouvoir. C'est en fait un militantisme patriotique que l'on pourrait facilement ranger derrière l'opposition. Il y a absence des vrais débats d'idées sur les questions essentielles de la vie sociale et politique.

II. Le journalisme citoyen en question

II.1. En général

L'émergence du journalisme citoyen s'inscrit dans un contexte socio-historique spécifique caractérisé par la remise en question des médias et du journalisme traditionnels, de même que par les bouleversements occasionnés par la « révolution numérique ». Derrière cette nouvelle manière de faire le journalisme se trouvent aussi des idéologies, voire des formations idéologiques (selon le cadre conceptuel de SlavojZizek⁹) alimentées par des croyances et des valeurs qui s'apparentent à des fantasmes.

Les citoyens des démocraties occidentales ont progressivement développé un regard critique et distancié sur les médias. L'accentuation de ce processus, plus visible grâce à l'ouverture de l'espace public suscitée par l'arrivée de l'Internet, révèle le contexte de méfiance actuelle vis-à-vis des grands médias d'information, méfiance couplée au désir individuel de devenir soi-même un commentateur de la vie publique.¹⁰ Le journalisme et sa fonction sociale sont donc mis à l'épreuve depuis quelques années par l'évolution du rapport entre l'information et ses usagers. Deux éléments auront ainsi occasionné la naissance du journalisme citoyen : cette sorte de crise morale des médias a ainsi occasionné la perte de confiance du public d'une part et les facilités offertes par l'Internet d'autre part. Le journalisme citoyen s'inscrit aussi dans la tendance à l'hyper individualisme et l'hyper « protagonisme » qui trouvent avec l'Internet un terrain propice de son épanouissement. On assiste au développement d'alternatives aux médias classiques, par la possibilité d'une appropriation collective des médias et l'instauration des dispositifs de prise de parole ouverts, sur base d'un fonctionnement horizontal des médias et d'une structure démocratique égalitaire.¹¹

Shayne Bowman et Chris Willis¹² définissent le journalisme citoyen comme l'action des citoyens jouant un rôle actif dans les processus de collecte,

⁹Voir SlavojZIZEKSENALDI, *L'epidemia dell'immaginario*, Milano, Meltelmi, 2016. Ce philosophepsychanalisteslovenien est auteur de plusieursouvrages dont *Il Grande Altro* (1999), *Il godimento come fattore politico* (2002), *Il soggetto scabroso* (2003), *Tredici volte Lenin* (2003), *L'isterico sublime* (2003), *Benvenuti nel deserto del reale* (2002), *Credere* (2005).

¹⁰ Voir A. AUBERT, *La société civile et ses médias. Quand le public prend la parole*, Paris, Éd. Le Bord de l'eau, 2009, p.99.

¹¹ O. TRÉDAN, *op.cit.*, p. 117.

¹² Shayne BOWMAN et C. WILLIS, « *We the Media: How Audiences are Shaping the Future of News and Information* », rapport commandé par *The Media Center at the American*

reportage, analyse et dissémination de l'information d'actualité.¹³ Ces auteurs montrent en effet que les innovations apportées par les usagers ont consisté à développer les aspects participatifs, contributifs et communautaires du réseau. Le récepteur d'une information peut désormais être émetteur et devenir un média. C'est la participation aux sites d'information, en qualité de producteurs, des "non-journalistes" de contenus relatifs à l'actualité.¹⁴

L'objectif que s'assigne cette pratique est de fournir les informations indépendantes, fiables, précises, diverses et appropriées, nécessaires à une démocratie. Ce qui hier faisait partie de l'expertise des journalistes professionnels (collecte, traitement, production, diffusion de l'information) est devenu le fait de tout citoyen. Il s'agit d'offrir aux citoyens ordinaires normaux et même les plus marginalisés un moyen d'expression. Ignacio Ramonet l'appelle « cinquième pouvoir » et l'oppose au quatrième pouvoir que représente la concentration des médias considérés comme menace pour la liberté d'expression et la diversité d'opinions.¹⁵ Le journalisme citoyen un aspect du média civique qui utilise les outils de communication qu'offre l'Internet, les sites web, les blogs, les forums, les wiki et les réseaux sociaux. Des millions des citoyens deviennent source de création, d'expression, de documentation et d'information. Du rôle de récepteur passif, le citoyen ordinaire passe à celui d'émetteur. Il est « reporter », pouvant témoigner sur ce qu'il voit, entend et observe. Le journalisme citoyen est donc un journalisme social, orienté généralement pour les causes sociales et politiques.

C'est autour du Web 2.0¹⁶, c'est-à-dire les facilités de publier en ligne à travers les blogs ou les plateformes appelées aussi *forum*, que le journalisme participatif prend de l'essor. « En offrant des plateformes techniques accessibles à tous, les blogs et wikis autorisent ce que nous appelons le "journalisme citoyen", par ce biais nous pouvons tous passer du statut de lecteur à celui de rédacteur, de

Press Institute (www.mediacenter.org) et publié par J.D. Lasicain [www.hypergene.net/wemedia], consulté le 12 mai 2016.

¹³ Voir N. NIGNARD-CHEYNEL et A. NOBLET, *La mobilisation du mythe du journaliste-reporter sur le web, nouvel Eldorado participatif ?*, *Archives ouvertes en Sciences de l'Information et de la Communication* (2009), dans [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00426936], consulté le 20 juin 2016.

¹⁴ Florence LE CAM, « États-Unis : les weblogs d'actualité ravivent la question de l'identité journalistique », *Réseaux*, 138 (2006), pp. 139-158 (p.152); IDEM, « Une identité transnationale des journalistes en ligne ? », in Amandine DEGAND, Benoit GREVISSE (dir.), *Journalisme en ligne, pratiques et recherches*, Bruxelles, de Boeck, 2012, pp. 61-85; Florence LE CAM, Denis RUELLAN (dir.), *Changements et permanences du journalisme*, Paris, L'Harmattan, 2014; Florence LE CAM, Olivier TREDAN, « Journalisme et web : quels outils de formation ? », *Médiamorphoses*, 24 (2008), pp. 105-112.

¹⁵ Voir I. RAMONET, *L'explosion du journalisme : des médias de masse à la masse de médias*, Paris, Éd. Galilée, 2011.

¹⁶ Voir F. REBILLARD, *Le web 2.0 en perspective. Une analyse socioéconomique de l'internet*, Paris, L'Harmattan, 2007.

commentateur des événements ». ¹⁷La naissance de *facebook* en 2004 propulsera l'élan de la participation sur la toile. L'arrivée en 2005 du canal audiovisuel *youtube* favorisera l'insertion facile des vidéos et leur publication sans la moindre difficulté. En 2006, la création du *twitter* amplifiera ce phénomène. Le premier scoop estampillé *Twitter* remonte à la fusillade de l'université Virginia Tech en Floride en 2007. Le principe du témoin qui déclenche son appareil photo ou du téléphone pour prévenir les rédactions n'est pas nouveau. La nouveauté réside plutôt dans la rapidité et l'immédiateté de la transmission, la capacité pour l'information à voyager, les reprises qui paraissent infinies. ¹⁸Les services de messagerie instantanée *Whatsapp*, *Viber* et *Imo* s'ajoutent à la liste des logiciels qui servent de courroie de transmission des chaînes de messages à plusieurs destinataires au même moment. Ces nouvelles technologies favorisent le développement des techniques d'auto-publication (dont le *selfie*).

En réalité, l'an 2000 peut donc être considéré comme l'an zéro du journalisme citoyen. Cette année-là, le journaliste sud-coréen Oh Yeon-ho crée un site appelé *OhMyNews*. Avec une équipe de rédaction formée des professionnels, ce site récolte parfois les articles des internautes qu'il publie. Le *website* sera propulsé deux ans plus tard grâce à la publication de l'interview du néo président coréen Roh Moo-hyun. En effet, avec ses idées progressistes qui le mettaient aux antipodes d'une presse et d'un paysage médiatique conservateur, *OhMyNews* avait soutenu la campagne de ce président. ¹⁹D'une très bonne intuition, le journalisme citoyen, dans sa version actuelle peine à émerger du lot des communications online, par manque d'un professionnalisme avéré. « Tous sont journalistes », non. Plutôt, « tous communiquent ».

Etre bien informé suppose qu'il existe des informations de qualité (pertinentes, vraies, objectives, impartiales) dont le citoyen a réellement besoin et auxquelles on a facilement accès. Il faut par ailleurs que le citoyen soit capable de les comprendre et d'y exercer un sens critique nécessaire pour se faire une idée et une opinion personnelle sur le sujet. D'ici découle la nécessité de former les citoyens, par une éducation aux médias, pour leur permettre d'exercer leur citoyenneté, dans une société de plus en plus dominée par l'information et la communication. En d'autres termes, il s'agit d'acquérir la capacité de comprendre et d'utiliser les médias, de savoir-faire une lecture critique et distanciée de leurs contenus. Les citoyens doivent être capables de chercher une information, d'identifier les sources, de comprendre comment fonctionne le monde de l'information et d'exercer librement un jugement critique.

¹⁷ El MOUDJAHID, "Internet : Journaliste, un métier à réinventer", *N'Tic Web* (29 Avril 2009), in [<http://www.nticweb.com/medias-sociaux/14-dossiers/3540-internet-journaliste-un-metier-a-reinventer.html?showall=&start=2>], consulté le 12 mars 2016.

¹⁸ Voir N. DOLLE, *Journalistes et réseaux sociaux. Evolution ou révolution ?*, Paris, Fayard, 2012, p. 11.

¹⁹ Yung JOOSONG, *De la presse traditionnelle et ses sites web. Une étude comparative de trois pays : les Etats-Unis, la France et la Corée du Sud*, Thèse de doctorat, Université Paris 3, 2011.

Aujourd'hui, le citoyen se trouve dans une position avantageuse quant au discernement et à l'évaluation d'une information. La possibilité de confronter plusieurs sources qui, quoi qu'on en dise, ne diffusent pas les mêmes informations et ne les diffusent pas de la même façon, favorise la formation du citoyen et donc le fonctionnement démocratique de notre société. L'idéal pour tout Etat démocratique à l'heure des nouveaux médias est d'amener les citoyens à exercer en conscience un choix critique et autonome face aux flux ininterrompus de l'information dans le respect du pluralisme, de la propriété intellectuelle et de la vie privée, s'approprier le sens des informations en adoptant une attitude de distance critique, en croisant les sources et en analysant la nature et le cheminement de l'information, apprendre à produire de l'information en prenant des responsabilités intellectuelles, juridiques et morales.

Dans un contexte démocratiquement déficitaire comme celui de la République Démocratique du Congo, attendre du citoyen un tel rôle reste un rêve de très bon augure, certes, mais difficilement réalisable. L'accès à l'information est d'un taux très bas. L'héritage d'un régime dictatorial qui barrait expressément aux citoyens la voie d'accès à l'information, l'analphabétisme, le manque de culture de la lecture, la prédominance de l'oralité avec comme conséquence le flux multidirectionnel de la rumeur... sont autant d'éléments qui ne permettent pas au citoyen congolais d'être un sujet actif et valablement participatif de l'information. En effet, sous la dictature de Mobutu, selon la formule de Dominique Sakombi Inongo (ministre de l'information et de l'orientation), le peuple n'avait pas besoin d'être informé, mais d'être orienté.²⁰ Il est probable que ce peuple (congolais) continue à ne pas percevoir l'information comme un droit.

II.2. Le cas de la République Démocratique du Congo

A proprement parler, en la République Démocratique du Congo, on ne saurait parler du journalisme citoyen si ce n'est dans le sens large. Les citoyens qui sont supposés prendre part au processus informationnel par leur rôle actif, sont confrontés à plusieurs difficultés, allant du manque de formation intellectuelle au manque d'outils, en passant par le manque d'accès facile aux informations.

Parmi les catégories des sites internet de la République Démocratique du Congo (sites institutionnels, sites des journaux officiels, sites du journalisme patriotique), notre observation a porté sur les sites et les blogs patriotiques. Il est évidemment difficile d'en fixer une liste, étant donné que ces médias pullulent sans contrôle au fil des jours. Leur grande caractéristique commune est l'engagement pour la politique du pays. Cet engagement se fait sous le drapeau de la "résistance" et du "combat". Cette manière de faire le journalisme est effectivement citoyenne, tout aussi bien pour la passion pour les questions qui concernent le bien public que pour l'imédiateté du compte rendu. Filmé à partir d'un téléphone smart ou d'une camera amateur..., l'événement est directement posté sur les médias sociaux où

²⁰P. E. KABEYA, *Des pionniers belges aux héritiers congolais*, dans COLLECTIF, *Regards sur la presse congolaise. Du Congo belge à celui des Kabila sans oublier le Zaïre de Mobutu*, Paris, L'Harmattan, 2003, p.14.

tout le monde peut le voir. Sous le label du combat politique pour le changement, le journalisme citoyen qui dans ce cas mérite d'être appelé "patriotique" revêt un caractère passionnant. Voilà qui pourrait justifier les débordements sentimentaux y exprimés. Daniel Kahneman, prix nobel pour l'économie 2002, ne disait-il pas que la plupart des décisions opérées par les hommes sont prises sur base de l'instinct et de l'intuition et non sur base du raisonnement contrôlé? Selon lui, la société peut améliorer son système décisionnel et le fonder sur une connaissance raisonnée et méthodiquement fondée, mais elle doit cultiver la qualité de son système médiatique et des incitations à la qualité de l'information qui y circule.²¹ Du point de vue professionnel, cette catégorie est celle qu'alimentent les journalistes "selfmade". Certains sont professionnels et d'autres non. La distinction devient très difficile dans ce contexte où "tout le monde doit parler le même langage de peur d'être collabo". Il s'agit ici du journalisme citoyen dans sa phase pessimiste, celle qui se présente comme ennemi et assassin de la profession journalistique. C'est ici qu'il convient de parler d'un véritable « boulevard de la rumeur » où la « vérité » signifie multiplication de la fausseté. C'est souvent le tremplin de la désinformation, où vérité et mensonges cohabitent allégrement. Cette catégorie préfère souvent l'audio ou l'audio-visuel comme canal de diffusion. Leurs destinataires, dans cette infime portion des Congolais qui ont accès à l'internet, sont d'un niveau d'instruction relativement faible et donc d'un sens de critique encore à cultiver. C'est un public facilement manipulable et relativement naïf. Il suffit de lire les commentaires qu'ils laissent sous les articles pour s'en rendre compte. Comme dans la catégorie précédente, quand bien même la nouvelle pourrait être présentée avec un effort d'objectivité, les commentaires ne décollèrent pas, en réaction aux dérives politiques du pays. Soit dit en passant, plus de 90% des destinataires vivent en dehors du Congo, pour la plupart en Europe, en Amérique et en Afrique du Sud.

La percée des nouveaux médias à travers l'usage des *smartphones* connectés à l'Internet fourni par Vodacom, Airtel, Orange, Africel... a amélioré l'accès à l'information surtout parmi les jeunes qui savent lire et écrire. Le partage des vidéos et des textes (souvent en chaîne à ne pas interrompre) par *facebook*, *whatsapp*, *Viber*, *Imo*... permet de savoir ce qui se passe. Mais malheureusement la rumeur et la post-vérité prennent le même chemin.

Ceci étant, c'est alors l'occasion d'exposer les critères et les valeurs d'un journalisme civique citoyen comme service à la communauté et à la personne humaine.

²¹Voir D. KAHNEMAN et A. TVERSKY, *Prospect Theory: An Analysis of Decision under Risk*, *Econometrica*, 47/2 (mars 1979), pp. 263-291.

III. Critères et valeurs d'un journalisme de qualité

Toutes les valeurs du journalisme sont éloquemment synthétisées dans ce que l'on peut appeler le « credo du journaliste »²², une sorte de profession de foi du journaliste construite à base d'une sorte de transposition du serment d'Hippocrate.

- Je crois au métier de journaliste.
- Je crois que la presse est investie d'une mission au service du public ; que tous ceux qui travaillent pour elle sont, sous leur responsabilité pleine et entière, des éducateurs de l'opinion ; que s'ils se fixaient le moindre objectif, ils trahiraient de ce fait la confiance dont ils sont les dépositaires.
- Je crois qu'une pensée et une conscience claires, l'exactitude et la bonne foi sont les bases fondamentales de tout le journalisme.
- Je crois qu'un journaliste ne doit accepter d'écrire que ce qu'en son âme et conscience, il estime être la vérité.
- Je crois que toute censure, hormis le cas de salut public, est inadmissible.
- Je crois qu'un journaliste ne doit jamais écrire dans la presse ce qu'il n'oserait pas dire comme homme privé ; qu'il doit témoigner d'autant d'esprit critique à l'égard de lui-même qu'à l'égard de n'importe quelle pression extérieure ; qu'il ne saurait éluder sa responsabilité personnelle en se retranchant derrière les instructions ou les actions d'un autre.
- Je crois que la publicité, l'information et les commentaires doivent tendre à satisfaire, au mieux et sans discrimination, les intérêts du lecteur ; que tout, dans un journal, doit être apprécié selon les mêmes critères : cela est-il vrai ? Cela est-il bienfaisant ? Cela est-il correct ? Que tout bon journaliste doit être jugé seulement d'après les services qu'il rend au bien commun.
- Je crois que le journaliste qui obtient le succès le plus mérité est celui qui craint Dieu tout en honorant les hommes ; qui est farouchement indépendant, inaccessible au respect humain, aussi bien qu'à l'attrait du pouvoir, constructif, tolérant mais jamais sceptique, maître de lui, patient, toujours respectueux de ses lecteurs sans jamais être leur esclave, et prompt à s'indigner de l'injustice d'où qu'elle vienne ; qui est insensible aux pressions des privilégiés comme à celles de la foule ; qui s'efforce de donner une chance égale à chacun dans la mesure où le permettent la justice et la charité ; qui est profondément fidèle à son pays tout en travaillant sincèrement à la compréhension entre les peuples et à l'avènement d'un monde uni.
- Ce journaliste-là est un journaliste pleinement humain, issu du monde d'aujourd'hui et à son service.

²² « The Journalist's Creed » est une affirmation des valeurs éthiques du journalisme, écrit en 1914 par Walter Williams, fondateur de l'École du Journalisme de l'Université de Missouri (aux USA).

Un tel texte met en évidence la vocation du journalisme comme service public qui vise le bien commun, et entrevoit le journalisme en termes d'un contrat implicite et tacite avec le public, de telle sorte qu'aller à l'encontre de ce pacte est une trahison de confiance. Les éléments de ce pacte sont entre autres le fait de dire la vérité, de défendre la justice, d'être au service de l'humanité et de la fraternité. Dans la poursuite d'un tel objectif, le journaliste doit s'abstenir de toute corruption et de servir une cause partisane.

III.1. De la finalité du journalisme

Chaque communication doit avoir un but, c'est-à-dire le résultat qu'on attend ou encore l'effet qu'il pourrait produire auprès des destinataires. C'est en fonction de ce but qu'il faut calibrer son acte communicatif. Le but du journalisme est la communication de ce qu'on connaît sur les réalités de l'actualité, de manière adéquate à satisfaire ce qui est nécessaire et utile de savoir de la part des citoyens, pour pouvoir agir de manière libre, consciencieuse et solidaire.

Avant de commencer à écrire un texte journalistique, on devrait indispensablement se poser certaines questions à partir desquelles on décide de l'opportunité ou non d'un article.

1. Questions relatives au choix et à la hiérarchie : Dans quelle mesure le public a besoin de connaître le sujet sur lequel je voudrais écrire ? Est-il nécessaire, utile et convenable pour le bien commun ou sert-il à servir certains intérêts d'un groupe ou de quelques individus ? Est-ce idoine à la communication publique ou cela appartient-il à la sphère privée ?
2. Questions relatives aux sources : La source est-elle crédible ? Est-elle la plus autorisée dans cette matière ? Quelles sont les autres sources alternatives sur lesquelles je peux compter pour obtenir des alternatives ou des intégrations adéquates ?
3. Questions relatives à la matière : Est-ce la vérité ce que je veux raconter ? Comment vérifier cela ? Qu'est-ce qui est certain, douteux, probable et faux ? Si c'est bien la vérité, est-ce une vérité dont le citoyen a effectivement besoin ?
4. Questions relatives à l'élaboration plus adéquate : Quel genre de récit semble le plus adapté pour expliquer et aborder ce sujet ? Quel langage utilisé pour que le public le comprenne ? Qu'est-ce qu'il faut rappeler ou expliciter ou encore quels liens historiques établir pour le présenter dans son juste contexte ? Dois-je recourir à des éléments illustratifs ? Si oui, lesquels ?
5. Questions relatives à la capacité de prévision : Quelle est la personne la plus adaptée pour informer sur ce thème ? Combien de temps lui-il faut pour se préparer sérieusement ? Quelles sont les possibles conséquences après la diffusion de cette information ? Si c'est nécessaire de la publier, quelle sorte d'élaboration convient-il faire pour en désamorcer les effets négatifs sur certaines catégories de la société?²³

²³Voir G. GALDON LOPEZ, *Informazione e desinformazione. Il metodo nel giornalismo*, Roma, Armando Editore, 1999, p. 133.

Une telle grille, même sans être exhaustive, traduit une volonté ferme du journaliste de se mettre au service du bien commun et d'édifier par son travail la communauté et les personnes. Il y a nécessité d'information qui traite des théories, des événements, des projets dont la connaissance est indispensable aux citoyens, pour leur permettre d'agir librement en société. Une telle information constitue un droit pour le citoyen et un devoir pour le journaliste.

Qu'est ce qui peut faire l'objet d'une information et qu'est ce qui ne peut pas en faire l'objet ? Dans le cadre du journalisme responsable comme service à la communauté au service du bien commun, la déontologie requiert : Une totale omission dans le domaine du privé, de l'intimité et de l'honneur, surtout de ce qui ne concerne pas le bien commun ; Une juste évaluation et une approche spécialisée dans le domaine du discrétionnaire ; La vérification, le discernement dans le juste contexte, la continuité, l'explication, l'adéquation linguistico-narrative et la personnalisation.

III.2. Les valeurs et critères d'un journalisme civique authentique

Dans un contexte hyper communicatif caractérisé par une overdose informative, la question de savoir « qui est journaliste et qui ne l'est pas » vaut tout son pesant. Les définitions et le rappel de notions et principes du journalisme de qualité contribuent justement à tracer une sorte de ligne de démarcation. En ligne ou pas, le journalisme devrait rester le même, en changeant seulement de canal.

Ce qui apparaît indispensable réside dans le fait de posséder certaines prédispositions intellectuelles et éthiques, propres à une personne qui sait évaluer et réfléchir, puis communiquer de manière à rendre justice à la vérité, au destinataire et à soi-même. « La valeur d'un esprit ne se réfère surtout pas à sa science (les dictionnaires sont à la portée de tous), mais plutôt à la possession des habitudes toute vivantes, qui lui permettent d'adapter son savoir et ses principes à la singularité des nouveaux cas, et inversement, discerner quel investissement il peut recevoir de ce qui lui est offert par hasard ». ²⁴

L'un des premiers éléments à évoquer est ce qu'il sied d'appeler « intelligence du journaliste ». Par intelligence on entend les connaissances, les habiletés et les aptitudes d'ordre intellectuel dont ceux qui sont engagés dans le devoir d'informer la population doivent faire montre. Les « chargés » de l'information ont besoin de posséder une série de connaissances et de capacités intellectuelles, strictement en relation entre elles, qu'on peut résumer en : sens réaliste, sens critique, sens historique, sens documentaire, sens rhétorique, sens téléologique. ²⁵

L'ouverture sans préjugé à la réalité est un indice de respect envers la nature des choses et d'effort pour la découvrir. Il s'agit d'avoir un panorama intellectuel et vital ample, capable de révéler ses propres fondements culturels et de faire bon usage de l'expérience multiforme et globale. Le journaliste doit éviter d'adapter la réalité à ses limites personnelles, à ses goûts, à ses désirs, à ses

²⁴ J. GUITTON, *Il lavoro intellettuale*, Roma, Ed. Paoline, 1968, p. 38.

²⁵ Voir G. GALDON LOPEZ, *op.cit.*, p.173.

caprices ou intérêts. La réalité, il faut la découvrir. Elle est tellement riche et variée que ce qui est important n'apparaît pas toujours à première vue. Il faudra donc regarder attentivement en sachant que la vérité est le fruit d'une conquête. Pour les Grecs, elle était *alétheia*, littéralement traduit par découverte, dévoilement, manifestation. La réalité est donc couverte jusqu'à ce que l'homme la découvre en la situant dans sa vraie dimension. Découvrir ce que les choses sont n'est pas facile. Il faut pour cela un effort intelligent et prolongé, l'utilisation des méthodes adaptées à chaque réalité et surtout l'utilisation de la raison.

Le sens personnaliste nous apprend qu'au centre du travail journalistique, il y a l'homme. C'est un travail d'homme, sur l'homme et pour l'homme. Tout peut se résumer à « la vérité sur l'homme ». Nous n'ignorons pas la difficulté qu'il y a de concilier vérité, *privacy*, liberté et dignité de la personne.

Comment raconter objectivement sur les faits ou les événements et leurs auteurs, tout en respectant leur réputation ou leur dignité ? C'est ici tout le défi auquel doit se mesurer le travail d'un vrai journaliste professionnellement formé. Si sur la presse écrite cet aspect est quelque peu maîtrisable et contrôlable, sur Internet par contre, les atteintes à la dignité et à la réputation sont de plus en plus fréquentes par le fait de l'« incontrôlabilité » et de la flexibilité liquide qui caractérisent cet espace.

Le journaliste est souvent confronté au dilemme du choix entre la vérité à dire et le respect de la personne qui se trouve impliquée dans cette vérité. Les principes déontologiques de chaque pays insistent sur le caractère privé de certains faits qui ne peuvent pas être portés à la connaissance du public pour leur caractère sensible et intime. Chaque pays s'est déjà efforcé de réglementer les limites entre la satire et l'atteinte à la personne ou à son intimité. En général, à part les sites Internet des journaux imprimés qui s'efforcent de respecter les normes et les règles du jeu d'un journalisme plus ou moins digne, les autres sites, blogs ou médias sociaux de la RD Congo qui pullulent sur Internet tendent à ignorer toutes ces règles. L'utilisation de l'Internet ne garantit pas malheureusement la *privacy*. En se cachant derrière l'anonymat et sous le drapeau de la « liberté », beaucoup de « journalistes » (improvisés et auto proclamés) excellent dans les atteintes à la dignité de la personne humaine par l'injure, la diffamation, la calomnie, le dénigrement. *Youtube* est le cadre excellent où s'expriment ces atteintes au principe personnaliste du journalisme.

Si la vérité est à entendre comme ce qui est conforme à l'état des faits racontés, la vraisemblance évoque la manière dont les faits sont présentés dans la perspective de la vérité, tandis que la post-vérité est un néologisme qui focalise sur l'une des caractéristiques de l'ère digitale où, dans la vitesse et l'immédiateté de la communication, la vérité semble plus un concept d'instinct et d'émotion qu'un concept de raison. Ces trois concepts cohabitent et se côtoient dans l'art journalistique. Si la vérité est la finalité à laquelle l'information doit tendre, la vraisemblance, à côté d'une éthique du journalisme, évoque son aspect esthétique, c'est-à-dire la présentation de la vérité de l'information de manière à garantir sa crédibilité. La post-vérité est un concept lié à la pratique communicative dans sa version actuelle marquée par le progrès technologique. Il faut arriver premier, faire

« effet », faire du « *buzz* », faire sensation, peu importe la vérité. On parlerait volontiers du charme de la fausseté dans l'ère de la post-vérité.

La vérité ici n'est pas seulement le contraire du mensonge, mais tout ce qui rend justice à la réalité, aux faits, aux personnes... La vérité est la qualité primordiale d'un service de communication. En communication, mieux vaut accepter de perdre son travail que de dire des mensonges. Aussi le service de communication doit vraiment rendre justice à la réalité, aux faits, aux destinataires, à soi-même. La vérité engendre la crédibilité, la crédibilité engendre la confiance et la confiance engendre l'autorité (morale).

Dans la philosophie grecque classique, la raison est la faculté cognitive apte à distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux, dans la mesure où la vérité est en premier lieu une condition de l'être, de la réalité. Le discours vrai, la logique, révèle et exprime ce qui réellement est, en tant qu'il est distinct de ce qui apparaît (réel). En vertu d'une telle équation entre Vérité et Etre (réel), la vérité est une valeur puisque l'être c'est mieux que le non-être.²⁶

En quoi consiste la vérité journalistique ? Pour dénouer l'énigme d'une telle question, il faudra distinguer le poids des faits du poids des opinions. L'importance des faits et le contrôle des sources sont indispensables pour un bon journalisme. En effet, le journaliste est observateur, interprète et narrateur des faits. Le risque que court l'information à l'heure de la désintermédiation est de mettre sur le même pied d'égalité vérité et opinion. On court ainsi le risque de faire perdre à la nouvelle journalistique son lien indispensable avec la réalité et les faits. C'est aussi un risque permanent dans la manière de faire du journalisme citoyen où, au nom de l'engagement citoyen, les opinions et les commentaires vont bon train.

L'éthique de l'information se réfère à une valeur qui est celle de la vérité. Cette valeur oriente de manière décisive les codes de déontologie des journalistes : « rechercher la vérité », « respecter la vérité », « raconter la vérité ». Elle conditionne la discussion récurrente, parmi les professionnels et dans le public, sur l'objectivité journalistique.²⁷

En journalisme, l'information est orientée à la vérité, comme fin ultime de toute information. C'est à partir de l'exigence vertigineuse de vérité que s'articulent les autres fins d'une information recherchée, élaborée et diffusée dans l'intérêt public : la liberté, comme condition de toute information vraie, et le respect de la personne, comme condition de renonciation de la vérité. D'une manière très pragmatique, on peut définir la vérité comme « ce qui est et continue à rester vérité même si on pense le contraire ».²⁸

Il convient cependant de clarifier que l'information, tout comme l'histoire, s'occupe de la vérité des faits, et non de la vérité de raison, pour reprendre la distinction empruntée à Hannah Arendt. L'information ne se rapporte

²⁶Voir H. MARCUSE, *op.cit.*, p. 134,

²⁷ D. CORNU, « Journalisme et la vérité », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, 58 (1998). PP. 13-27; Voir aussi IDEM, *Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information*, Genève, Labor et Fides, 1994.

²⁸ G. GALDON LOPEZ, *op.cit.*, p. 71.

pas à des vérités mathématiques, scientifiques ou philosophiques, que l'esprit humain met au jour ou qu'il tente de découvrir. C'est pourquoi, d'après Arendt, la notion même de vérité n'a pas besoin d'être discutée et peut être prise au sens où les hommes l'entendent communément. Elle peut être comprise comme le contraire de l'erreur, du mensonge, de l'illusion. En regard des vérités de la science ou de la philosophie, les vérités de fait dont s'occupe le journaliste sont des vérités « modestes ».²⁹

Comme l'historien, le journaliste cherche principalement à établir des faits et à les situer dans un contexte, afin de les comprendre avant de les raconter. Paul Ricœur souligne que le propre de l'historien est de n'être jamais devant son objet passé, mais devant la trace dudit objet. L'appréhension du passé dans ses traces documentaires est, tout comme l'acte inaugural de la pratique journalistique, une observation. Car observer ne signifie pas, selon Ricœur, « enregistrer un fait brut ».³⁰ En tant que chercheur, le journaliste ne tombe pas toujours sur les faits bruts, mais plutôt se contente souvent des traces, des éléments qui reconduisent aux faits.

De la vérité dépend la crédibilité d'un média et du journaliste. De la vérité découverte, le journaliste doit passer à la vérité racontée, c'est-à-dire la vérité exposée de manière logique, crédible et digeste. C'est d'abord une manière de présenter la vérité pour que celle-ci soit perçue en tant que telle. Il s'agit de donner des indices de vérité de ce qu'on raconte dans le texte-même. Ceci serait une sorte de ticket de crédibilité, résultante d'une transparence journalistique. En d'autres termes, le lecteur devra être mis en situation de confiance avec l'auteur du texte et avec le texte lui-même. Il devra comprendre clairement qui est l'auteur et surtout s'il est habilité à écrire sur le sujet.

En écrivant sur la politique de la vérité, le philosophe français Michel Foucault explique ce que pourrait être la signification du mot grec ancien *parrhêsia*, « dire la vérité ».³¹ Ce sur quoi insistait Foucault est la figure de celui qui peut dire la vérité. Dans l'Antiquité, faire un tel choix exigeait un autosacrifice et comportait un énorme risque. Ceci a amené beaucoup d'auteurs contemporains à parler des aspects héroïques de la « *parrhêsia* », qui consistait à dénoncer les injustices et à parler en faveur des gens contre le pouvoir, sans se préoccuper des conséquences sur soi-même. Pour dire la vérité aux puissants dans l'Antiquité, on ne pouvait pas être n'importe qui. Il fallait avoir une position d'autorité et avoir en quelque sorte une position qui était lié au tyran. En tant que celui qui raconte et dit la vérité, le « reporter » peut être vu comme une figure héroïque. Dans des pays où la liberté d'expression n'est pas garantie, le journaliste qui dit la vérité court un réel risque pour sa sécurité personnelle. Dans une situation de pauvreté où le travail du journaliste n'apporte pas du pain sur la table, ce dernier est facilement achetable et

²⁹ H. ARENDT, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.

³⁰ P. RICEUR, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 1952, p. 28.

³¹ M. FOUCAULT, *Il coraggio della verità- lezioni al Collège de France 1983-1984*, Houndsville, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011.

manipulé à dessein par les tenants du pouvoir. Son travail devient tout simplement ennemi de la vérité, parce que motivé par des fins économiques et de clientélisme.

Par ailleurs, *parrhésia* ne signifie pas seulement le fait de dire la vérité sur les autres ou sur les puissants, mais aussi se dire la vérité à soi-même. Ceci signifie que dire la vérité aux autres implique une autoréflexion, un dévoilement de la position à partir de laquelle on parle, et aussi les moyens ou les méthodes à partir desquels on construit le discours. Dire la vérité signifie donc dire la vérité sur soi-même et sur ses actes, en exposant ainsi de la même manière « sur l'autel de la vérité » et l'objet et le sujet du discours.

Le contexte de la communication actuelle a conduit à une conception de la vérité qui a fait naître le néologisme « post-vérité ». Ce mot dérive de l'anglais *post-truth*³² et indique la condition selon laquelle, dans une discussion ou un débat sur un sujet donné, la vérité est considérée comme une question d'importance secondaire. La nouvelle est perçue et acceptée comme vraie du public sur base de l'émotion et des sensations, sans aucune analyse effective sur la véracité ou même sur les faits réels. Ici, les faits objectifs clairement établis sont moins influents dans la formation de l'opinion publique par rapport aux appels aux émotions et aux convictions personnelles. Ce concept est tant convoité dans le cadre de la communication politique.

Etant donné le succès qu'il a orchestré dans la campagne en vue du référendum sur la *Brexit* (sortie de l'Union Européenne) de la Grande Bretagne et sur celle des élections présidentielles américaines de 2016, *post-truth* a été élu « mot de l'année 2016 » par l'*Oxford English Dictionary*.³³ En réalité, ce mot a été utilisé pour la première fois en 1992 par Steve Tesich dans un article publié dans la revue américaine *The Nation*. On y affirme, au regard de la couverture médiatique sur la découverte du scandale Watergate, la première guerre de Golf... que nous sommes un peuple libre qui a choisi librement de vouloir vivre dans une sorte de « post-vérité ». ³⁴ En 2004, le professeur américain Ralph Keyes y dédie un livre avec comme titre *Post-truthera*, avant que, la même année, le journaliste américain Eric Alterman ne parle de « politiques environnementales post-vérité ». A cette occasion, ce journaliste inventa l'expression *présidence post-vérité*, après l'analyse des propos déplacés de l'administration Bush après les attaques du 11 septembre 2001.

Aujourd'hui l'expression « post-vérité » est presque synonyme de nouvelle mensongère, une *fake news* présentée comme authentique au point de mobiliser ou d'influencer une partie de l'opinion publique. Une telle nouvelle

³²S. COUGHAN, « What does post-truth mean for a philosopher? », *BBC News* (12 Janvier 2017).

³³Voir « Word of the Year 2016 », *oxforddictionaries.com* (1 novembre 2016), dans [<https://en.oxforddictionaries.com/word-of-the-year/word-of-the-year-2016>], consultatoil 22 gennaio 2017.

³⁴R. KREITNER, « Post-Truth and Its Consequences: What a 25-Year-Old Essay Tells Us About the Current Moment », *The Nation* (30 novembre 2016), dans [<https://www.thenation.com/article/post-truth-and-its-consequences-what-a-25-year-old-essay-tells-us-about-the-current-moment/>], consulté le 13 janvier 2017.

devient en fait un sujet réel, doué d'une logique apparente. Le moins qu'on puisse dire est que la post-vérité intervient souvent comme réponse psychologique aux frustrations, aux peurs. Car la vérité, elle par contre, permet de se mesurer au monde réel. Dans la logique de la post-vérité, on s'applique à dire au public la « vérité » qu'il veut bien entendre et non la vérité des faits. Parfois, la manipulation de l'information par les professionnels des médias peut conduire à la post-vérité. Cependant, les médias sociaux restent le canal préféré de sa diffusion. L'importance que ce mot acquiert est donc corrélative à sa pratique. Certaines nouvelles circulent et sont retenues vraies à cause de leur force émotive et du fait qu'elles coïncident avec notre imagination. Du fait que cela correspond à ce qui nous plaît, nous lui attribuons une valeur de vérité. Dans cette optique, la confrontation, le débat démocratique souffre et est étouffé. Répétée excessivement, la post-vérité devient un monologue.

La communication online, avec l'avantage de la vitesse et de la réduction de l'espace physique, se prête comme catalyseur de la rumeur et nous dirions même qu'elle est son véhicule par excellence. La rumeur peut aussi être considérée comme la courroie de transmission de la désinformation. Combien de théories circulent-elles sur la médecine, l'alimentation, la santé ? Combien d'experts improvisés répandent leurs connaissances sur web, en balayant parfois d'un revers de la main les grandes théories scientifiques reconnues ? D'après le professeur André Aurengo de l'Académie Nationale de Médecine, il ne se passerait pas une semaine sans une « crise sanitaire virtuelle », c'est-à-dire sans que nous soyons exposés à une rumeur sanitaire infondée.³⁵

Lorsque de plus en plus le *social network* devient la principale source d'information pour les journalistes (où ils se plaisent à aller dénicher les nouvelles), la rumeur acquiert dangereusement une portée médiatique qui la hisse au statut d'information. Sur des sujets scientifiques complexes, la vérité n'est pas si simple à dénicher. Combien de réputations sont ruinées par la rumeur ? Et presque toujours il est trop tard quand le non-lieu tombe, sans jamais réparer les ruines installées. En journalisme, beaucoup dénoncent cette approche qui ne permet pas de rendre compte de toute la subtilité des situations.

La question de la vérité, de la vraisemblance et celle de la post-vérité converge vers une question capitale du journalisme, celle de l'objectivité. Toute la question consiste à savoir si l'objectivité est effectivement possible en journalisme. En d'autres termes, il s'agit de se demander si les médias relatent objectivement la réalité du monde.³⁶ Avec toute la crainte que la réponse soit négative, on ferait mieux de prévoir cette autre question : « que signifie alors l'objectivité journalistique ? » Pour mieux comprendre le concept d'objectivité,

³⁵ A. AURENGO, « La légitimité de la parole scientifique dans la guerre de l'information », *TV.aege* (24 octobre 2011), in [<http://tv.aege.fr/2011/11/la-legitimite-de-la-parole-scientifique-dans-la-guerre-information-prof-andre-aurengo/>], consulté le 26 novembre 2016,

³⁶ Voir Ryszard KAPUSCINSKI, « Les médias reflètent-ils la réalité du monde ? », *Le Monde diplomatique*, (Août 1999), pp.8-9.

nous allons recourir à la philosophie de John Searle.³⁷ En analysant les faits sociaux, ce philosophe de langage note plusieurs sens attribuables à la distinction entre l'objectivité et la subjectivité. Selon lui, il y a deux sens décisifs qui président à cette différence : le sens épistémique et le sens ontologique.

Le premier sens que l'on peut donner à la distinction entre objectivité et subjectivité est ontologique. Ces deux termes sont, ontologiquement, des caractéristiques des entités et des groupes d'entités. Ils décrivent le mode d'existence d'un objet ou d'un état de choses. Searle cite à titre d'exemple la douleur et la montagne. Si la douleur n'existe que s'il existe l'homme, et donc est tributaire de celui-ci, la montagne existe indépendamment de l'existence d'un sujet. La douleur est donc ontologiquement subjective et la montagne ontologiquement objective.

Le deuxième sens qu'on peut donner à cette distinction est épistémique. Dans ce sens, objectivité et subjectivité sont des caractéristiques des énoncés. Searle indique que les faits dans le monde qui les rendent vrais ou faux sont indépendants des attitudes ou sentiments que quiconque peut avoir à leur égard. Un énoncé objectif est exempt de toute estimation, évaluation et énonciation d'un locuteur ou d'un auditeur. Pour savoir si un énoncé est épistémiquement objectif, il suffit de poser la question suivante : « est-ce vrai ou faux ? ». Si on peut établir qu'il possède une valeur de vérité, alors on dit que l'énoncé est épistémiquement objectif.

« Les faits sont sacrés et les opinions sont libres », telle est la maxime de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais et reprise aussi par Charles Prestwich Scott en 1921.³⁸ C'est ce principe, connu et enseigné dans toutes les écoles, qui sous-tend la loi de l'objectivité en journalisme et qui a engendré le journalisme dit « objectiviste ». A ce niveau, la distinction entre faits et opinions est essentielle, comme le soulignait Hannah Arendt : « Les faits sont les matières des opinions, et les opinions, inspirées par différents intérêts, et différentes passions, peuvent différer largement et demeurer légitimes aussi longtemps qu'elles respectent la vérité des faits ». ³⁹ Toutes les constitutions du monde prônent la liberté d'opinions. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Si l'objectivité se réfère à la manière de traiter et de reporter les nouvelles, en disant seulement ce qui est vrai et sans manipulation ni cadrage, la

³⁷ Voir J. R. SEARLE, *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard, 1998.

³⁸ Charles Prestwich Scott (26 Octobre 1846 – 1 Janvier 1932), communément cité comme C. P. Scott, était journaliste, écrivain et politicien. Il était éditeur de *Manchester Guardian* (l'actuel *Guardian*) de 1872 à 1929, avant d'en devenir propriétaire en 1907. Par contre Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais ([24 janvier 1732](#) - [18 mai 1799](#)), est un [écrivain français](#), [dramaturge](#), [musicien](#), [homme d'affaires](#), surtout connu pour ses talents d'[écrivain](#).

³⁹ H. HARENDT, *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972, p. 289.

neutralité suggère une prise de position du journaliste face aux événements et aux faits. La clé de la compréhension de cette distinction se trouve dans la différence entre faits et valeurs. Face aux faits, il est clair que le journaliste doit faire montre d'objectivité, en ne racontant que ce qui est effectivement arrivé. Mais face aux valeurs (qui se trouvent derrière chaque événement), le journaliste, un bon journaliste, ne saurait être neutre. C'est alors qu'on peut parler de l'impossible neutralité en journalisme.⁴⁰

La question de l'objectivité dans le journalisme mérite d'être discutée étant donné que chaque pas du travail journalistique est le fait du sujet qui sélectionne ce qu'il veut raconter et comment il entend le raconter selon le but que se donne sa communication. Ce dernier aspect, c'est-à-dire l'intentionnalité du texte journalistique apporte une vraie nuance à la notion d'objectivité. Au lieu de s'accrocher à un concept aux contours flous comme l'objectivité, il vaudrait plutôt revaloriser le concept de vérité et de valeurs dans le travail journalistique.

L'intention d'objectivité, soutient Ricœur à propos de l'histoire, « n'est pas bornée à la critique documentaire, comme le croit un étroit positivisme ; elle anime même les grandes synthèses ».⁴¹ En matière d'information journalistique, l'intention d'objectivité ne se limite pas non plus à l'observation de la réalité et à la critique des sources. Elle oriente aussi la reconstruction et la mise en contexte des événements.

Au lieu d'une simple objectivité, aujourd'hui on parlerait d'une sorte d'objectivisme, pour souligner toute la passion obsessionnelle sur l'objectivité et qui en réalité se développe dans la ligne de l'idéologie positiviste. Le journalisme objectiviste est né comme fils d'une mentalité positiviste qui caractérise la société moderne et pour laquelle n'est vrai et valable ce qui est expérimentalement vérifiable, prouvable et démontrable. Un tel journalisme réduit le rôle de l'intellect à celui d'un spectateur désintéressé. Et il finit parfois par s'opposer à l'idée de la responsabilité. Les nouvelles quotidiennes sont vues alors comme quelque chose qu'on est obligé de transmettre et vis-à-vis duquel on ne se sent pas responsable.

L'impartialité n'est pas, quant à elle, la simple neutralité, qui consisterait à exposer des points de vue opposés, sans jamais trancher ou se contenter de donner « les deux sons de cloches ». Elle ne commande pas non plus de « ne jamais prendre parti », mais exige plutôt de juger sans parti pris. La neutralité se caractérise par l'exactitude et la justesse. L'impartialité n'est pas plus assurée au journaliste qui commente, explique ou juge les événements que l'objectivité ne l'est au journaliste qui observe la réalité. C'est pourquoi, suivant la piste indiquée par Ricœur, il conviendrait plutôt de parler d'intention d'impartialité. Dans l'un et l'autre cas, cette intention se traduit dans les méthodes. Comme exigence et comme intention, l'impartialité concerne donc les voies et moyens, les procédures. Elle appartient, elle aussi, à la déontologie du métier. Elle renvoie à deux anciens préceptes de la justice. Le premier est l'obligation d'entendre les deux parties dans

⁴⁰Voir G. GALDON LOPEZA, *op.cit.*, pp. 64-65.

⁴¹ P. RICOEUR., « Objectivité et subjectivité en histoire », dans *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 2001.

une situation à caractère conflictuel ou dans une affaire controversée (*audiatur et altera pars*). Le second est l'interdiction d'être juge de sa propre affaire, juge et partie (*nemo iudex in sua causa*).

Le travail du journaliste est largement exposé à l'arbitraire, qui est d'abord celui de l'histoire. Il est soumis à l'aléatoire et au fragmentaire dans la connaissance des faits. Une bonne évaluation requiert une réduction maximale de la part d'arbitraire. C'est ainsi que l'école de Max Weber réserve l'objectivité au domaine de la science, entendue comme connaissance de la réalité. Les autres activités de l'homme sont justifiables à partir de l'impartialité.⁴²

En matière d'information, il est cependant remarquable que l'exigence d'objectivité, telle qu'elle est ordinairement posée dans le public, s'étende très souvent à l'interprétation. Ce qui expose le journaliste au reproche de ne pas être objectif sont alors ses commentaires, ses tentatives d'explication et de compréhension, son éclairage des faits, ses jugements, et non le récit des faits proprement dits.

Admettons que l'objectivité soit possible dans la manière dont un journaliste raconte les faits, et qu'il pourrait même être impartial (sans parti pris) dans l'évaluation qu'il en fait, il ne saurait être neutre. On se rappellera la différence entre les faits et les valeurs. Le fait déjà que le journaliste doit opérer une sélection entre les nouvelles à publier, le choix du langage à adopter et des détails à mentionner mettent... en cause sa neutralité, étant donné que derrière tous ces choix il y a un soubassement des valeurs liées à son éducation, sa culture, sa foi, ses convictions. Tout ceci suppose une évaluation, une analyse qui se fonde sur une perspective économique, politique, idéologique. Comment par exemple un chrétien pourrait-il écrire de manière neutre sur l'avortement ou l'euthanasie ? Il est clair que sa perception chrétienne finira par transparaître dans les lignes qu'il expose, aussi objectives soient-elles.

On a souvent considéré le recours aux citations directes comme indice d'objectivité. Ici encore, vaut-il la peine de signaler que les citations ont le rôle d'appuyer ce que nous pensons ? Ce n'est donc pas par hasard qu'un journal choisit telle citation et non telle autre. Il ne faut pas non plus confondre impersonnalité du récit et objectivité informative. L'objectivité n'est pas, et ne peut se réduire à une perspicacité stylistique, une sorte d'escamotage pour cacher son auteur.

Chaque utilisation de l'écriture implique un profond engagement, pense Jean Paul Sartre. « *L'écrivain est en situation dans son époque : chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi* ». ⁴³C'est peut-être une utopie que de croire au fait de présenter les faits de manière nue et dépouillée de tout jugement. Qui parle de neutralité, d'impersonnalité ou de distance radicale entre information et commentaire démontre ne pas comprendre suffisamment le mécanisme en jeu dans les mass médias. On parlerait volontiers de la radicalité subjectivité du

⁴²Voir J. FREUND, « Was heisst Objektivität ? », in : *Wahrheit und Wirklichkeit, Engadiner Kollegium, Schaffhouse*, Novalis-Verlag, 1982, p. 241. Voir aussi IDEM, *Sociologie de Max Weber*, Paris, PUF, 1983.

⁴³J.P. SARTRE, *Situation II. Qu'est-ce que la littérature*, Paris, Gallimard, 1980.

journalisme de l'objectivité. Sur cette lancée, Catherine Kerbrat-Orecchioni pense que la meilleure façon pour un journaliste d'être subjectif sans vouloir trop en donner l'air, est de cesser de se référer à la subjectivité d'une certaine position, qu'elle soit individuelle ou collective.⁴⁴

Une information complète ne doit pas se limiter à exposer les faits de manière impersonnelle, mais encore doit-elle les interpréter, en effleurant les contours à partir d'une analyse approfondie. L'interprétation consiste dans la présentation des précédents du fait et dans l'intuition de probables conséquences. Cependant interpréter ne veut pas dire donner une opinion. Le journalisme interprétatif entendu dans ce sens focalise sur la qualité et non sur la quantité de l'information.

C'est avec raison cependant qu'Arendt prévient contre une manipulation subtile des faits pour des intérêts mesquins. Elle dit en effet : « Même si nous admettons que chaque génération ait le droit d'écrire sa propre histoire, nous refusons d'admettre qu'elle ait le droit de remanier les faits en harmonie avec sa perspective propre ; nous n'admettons pas le droit de porter atteinte à la matière factuelle elle-même ».⁴⁵

Dans le contexte actuel de l'information, surtout avec les nombreux moyens de communication dont dispose notre temps, la limite entre le droit à la vie privée des individus et le droit du journaliste à informer devient de plus en plus subtile. Où finit le droit à la *privacy* et où commence l'atteinte à celle-ci ? Où finit le droit d'informer et où commence la diffamation ou l'atteinte à l'honneur ? *That's the question !*

Conclusion : Pour un journalisme citoyen positif au service de la vérité

L'appropriation de l'espace net dans le but d'informer sans intermédiation, qui naît de la méfiance envers les structures traditionnelles d'information, a vu naître le « journalisme citoyen », une sorte d'expression démocratique caractérisée par la participation des citoyens comme sujets actifs du processus informationnel. C'est sans compter avec de multiples dérapages et des dérives que le phénomène se répand au point de menacer sérieusement la profession journalistique, en profilant le spectre-même de sa fin.

En énonçant les principes et les valeurs d'un vrai journalisme, nous avons voulu recadrer les dérives de cette pratique qui dans le contexte congolais n'est pas à proprement parler un « journalisme citoyen », même si on lui attribuerait volontiers l'épithète « patriotique ». La très faible participation des citoyens au processus de l'information enlève au journalisme l'épithète « citoyen », même si l'activisme de certains patriotes (dont la plupart en dehors du pays) publie sur Internet des informations d'intérêt national, surtout de substance politique.

⁴⁴ C. KERBRAT ORECCHIONI, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand-Collin, 1980.

⁴⁵ Voir « Textes d'Hannah Arendt. Commentaire de "La crise de la culture" », *Le monde.fr*, in [http://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/philosophie-terminale/texte-d-arendt_t-irde63.html#z4tFjfwBJApAmuOc.99], consulté le 10 juin 2016.

Nous terminons par ces quelques recommandations en ce qui concerne la communication online dans l'optique d'une éducation et d'une formation du citoyen.

Habiter positivement l'espace web

Dans l'espoir que l'évolution actuelle de la percée de l'Internet ne fera que croître pour rendre possible un taux élevé de sa pénétration en RD Congo, nous nous tournons vers l'avenir pour souhaiter une formation et une éducation préventive avant l'invasion, pour qu'il ne fasse du mal ni au sujet qui l'utilise ni à la société. Comme espace et environnement, l'Internet ne devra pas être perçu comme extension des espaces ordinaires de la vie congolaise caractérisés par un certain nombre d'antivaleurs et de pollution. Le Web est aujourd'hui un véritable espace de vie comparable à un village ou une ville. Il s'agit bien d'un espace tellement complexe qu'y être ou y mouvoir exige un tact. Ce processus ouvert sera dans un avenir très proche la voie obligée pour beaucoup de domaines de la vie. Il ne s'agit donc pas d'un monde parallèle ou purement virtuel. Mais il fait partie de la réalité quotidienne de plusieurs personnes, particulièrement des jeunes.

Formation

Pour plusieurs raisons transversales, la qualité des journalistes en RD Congo n'est pas de nature à garantir un journalisme de grande valeur. A part quelques exceptions, la plupart d'entre eux font montre de beaucoup de lacunes. Quand bien même leur parcours serait sanctionné par des diplômes en journalisme ou en communication, leurs prestations laissent les observateurs sur leur soif. Il faudra des spécialistes pour former ces futurs professionnels. Le journaliste formé doit faire preuve de grandes capacités intellectuelles et d'un grand sens de responsabilité de manière à nouer le passé au présent dans une élaboration logique, posséder une grande culture générale sur l'histoire et les différents domaines du savoir, être capable de lire et apprendre, s'informer beaucoup pour mieux informer les autres.

Régulation

Etant donné que l'exercice de chaque métier est régulé par des lois et des règles, il incombe à l'Etat de pourvoir à cet aspect. La nouvelle donne de l'arrivée de l'Internet devra être intégrée dans les lois qui existent. Au lieu d'exercer une répression maligne de la presse par un système des lois qui parlent plus des délits que des droits, l'Etat devra favoriser les espaces de partage citoyen de l'information. Il va sans dire cependant que la régulation dans ce domaine reste un défi difficile à relever. Si dans les pays les plus équipés technologiquement une telle régulation et un tel contrôle sont très difficiles à assurer, à plus forte raison dans le contexte congolais où le respect des lois est lui-même une grande entreprise et la technologie faiblement développé !

Education et politique de l'information

Dans le processus du journalisme citoyen, le rôle et la place du citoyen comme sujet actif de l'information est primordial. Nous avons dit que cet élément faisait défaut dans le contexte congolais pour reconnaître à son « journalisme » online le caractère absolument « citoyen ». Très peu de congolais ont accès à l'information. Et quand bien même ils y arriveraient, c'est souvent par des personnes interposées, les rares qui lisent les rares journaux ou écoutent la radio, ou encore les très rares qui ont accès à l'Internet. Même si dans les grandes villes la télévision est très suivie, le sens critique fait défaut au grand public destinataire de ces informations. Par ailleurs, tous ne comprennent pas toujours ce qui est dit, surtout quand le service est dans une langue non comprise, à l'instar du français.

Le bon sens

Même si les médias traditionnels perdent de leur importance et influence face aux nouveaux médias du monde digital, les journalistes, quand ils ont la professionnalité, restent une colonne forte, un élément fondamental pour la vitalité de la société libre et pluraliste⁴⁶. Il y a peu de professionnels qui ont autant d'influence sur la société comme celle des journalistes. Le journaliste revêt un rôle de grande importance et au même moment une grande responsabilité. Un bon journaliste est celui qui écrit le premier brouillon de l'histoire, en construisant l'agenda des nouvelles et en introduisant les personnes à l'interprétation des événements. Il doit contribuer à faire croire la dimension sociale des personnes, en respectant la dignité et en aimant la vérité des faits. Le bon sens requiert que la vérité soit toujours au service de la justice et de l'amour. La vérité, oui, mais en tenant compte du sacré principe du respect de la dignité de l'homme.

Faute d'une prise de conscience sérieuse de la part des uns et des autres, et surtout au vu de l'expérience des contextes où l'Internet, malgré ses innombrables avantages, laisse des victimes sur son passage, la nouveauté de la communication online fera plus de mal que de bien au citoyen congolais. L'Etat doit mettre sur pied des lois et donner des orientations claires en ce qui concerne l'utilisation des médias sociaux et des sites (blogs) de manière que la dignité de la personne, sa vie privée, la pudeur, la vérité, l'objectivité, l'honnêteté, la solidarité, la fraternité... soient préservées. Les professionnels des médias doivent de leur côté, prendre au sérieux leur travail, et faire preuve d'un professionnalisme strict, de sorte que l'amateurisme des journalistes improvisés soit mis à nu. Ceci suppose une très bonne formation, mais aussi de bonnes conditions de travail. Les citoyens doivent s'approprier leur droit à être informés et l'utiliser de manière à jouer un rôle actif dans la marche de la société.

⁴⁶PAPE FRANÇOIS, « Discours au conseil national de l'ordre des journalistes italiens », *W2.Vatican.va* (22 septembre 2016), in [<http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/events/event.dir.html/content/vaticanevents/fr/2016/9/22/ordinegiornalisti.html>], consulté le 12 janvier 2017.

S'il y a un devoir à donner à notre peuple à la fin de ces pages, c'est bien l'exercice à l'esprit critique pour briser la chaîne ou la courroie de transmission de la rumeur et de la post-vérité.

TABLE DES MATIERES

Editorial

Articles

SISI Kayan Robert Bellarmin, <i>Journalisme citoyen en Rdc à l'heure de la désintermédiation. Le défi de la vérité et le règne de la post-vérité</i>	7
NSUADI Mangituka Yollande, <i>Importance de l'approche par compétence de la pédagogie d'intégration au cours de technologie hôtelière en 4^{ème} hôtellerie</i>	33
MPAMU Kembwe Blaise, ENONA Lunyangu Sylvie, MOMPONGO Mbembo Papy et ENONA Otshudi Guy, <i>Réflexions sur la responsabilité civile professionnelle. cas des actes commis par le médecin dans la ville de Bandundu</i>	55
MANDAYA Limbeye, KATHAM Boyeye et KONDOLA Makando, <i>Un environnement sain à Kinshasa. Comment y parvenir?</i>	71
MIERE Matoto, <i>Les antivaleurs et leurs corollaires : une lecture de Le délégué général de Bwabwa wa Kayembe</i>	85
KADI Kondi, ODI Mbula et KONDOLA Makando, <i>Etat de lieux sur le patrimoine naturel de la Rdc et les causes de sa dégradation</i>	101
KAMPANGALA Nduba Félicien, LUBAMBA Nduba Donatien, <i>Le vécu psychosocial des interdits de deuil chez les Songye dans la cité de Kadinoa</i>	111
ESHIBA Ngoyi Alphonse, WANGATA Walinga Kalome Jean-Eric, KAMPANGALA Nduba Félicien et MAKENGO Malambu Espérance, <i>La préférence du Lingala au Français dans les établissements scolaires à Kinshasa</i>	121
KAJABIKA Chiza Joseph, MBUYU Mabondo Marie Josée, LENGE Ngoyi Alex, SELENGE Falay Etienne, <i>Vision panoramique de l'administration publique en RDC. Etude comparative entre l'administration coloniale et post coloniale »</i>	135
KALAW Tshilombo Jules, MUHEMBA Ilunga et TSHIBANDA Tshibanda Ghislain, <i>Problématique de la retraite des fonctionnaires dans l'application de la loi portant statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat à Mwene-Ditu</i>	141
KAMPANGALA Nduba Félicien, <i>Evaluation des actions sociales des</i>	153

	<i>associations mutuelles de Lubunga à Kisangani</i>	
MUKONKOLE Lubo Georges, MULEMBUE Kimankinda Guelore et NSANGUA Munanga Félicien, <i>Comment réussir à l'université ?</i>		165
NDONGE Agula Gisèle, <i>Essai d'analyse structurale de « susurrement » de Bertin Makolo Muswaswa</i>		176
MANGALA Ngonzi Michée, DUABA Mwanangobe Dadi, MUKWANGA Mabala Jean-Pierre, <i>La prolifération des partis politiques en Rdc de 2006 à 2016. Essai d'analyse socio-politique</i>		189
NGALE Yakegbo Angélique, <i>Des vertus théologiques de l'éducation citoyenne</i>		205
KOKA Kingwedi Junior, LUKUKU Mampasi Symphorien, MUNGUBA Mawasa Zéphirin, <i>Les Missionnaires jésuites et la transformation du milieu local africain. Cas de la M.C. Djuma de 1939 à 2007</i>		217
NGANDU Kamukenji Léon, NTUMBA Kasongo Bruno et KANDONDJI Apalata Médard, <i>L'église catholique et les dialogues « intercongolais » une analyse critique de la scène politique congolaise de 1990 à avril 2017</i>		229
ESHIBA NGOYI Alphonse, WANGATA Walinga Kalome Jean-Eric, <i>Opinions des enseignants des établissements scolaires face à la retraite à Kinshasa</i>		241
NGANDU Kamukenji Léon, NTUMBA Kasongo Bruno et KANDONDJI Apalata Médard, <i>La quête inlassable et vaine du pouvoir de l'opposition en Afrique au Sud du Sahara : une étude comportementale des dirigeants africains</i>		255
KALAW Tshilombo Jules, MBIKAYI Kabeya et TSHIBANDA Tshibanda Ghislain, <i>La bancarisation de la paie des enseignants et son impact sur le calendrier scolaire au territoire de Luilu</i>		269
MEEES TSHIBAND Buland-Cikol, <i>Bulung, une identité perdue ?</i>		281
MUTEKE Kiba Serge, <i>Le concept de liberté chez Emmanuel Kant</i>		293
NYEMBO Kapenga, <i>The English subject and verb agreement</i>		305
KABEMBA Kabemba, <i>Base de données, outil d'aide efficace à l'exercice du contrôle de gestion d'une entreprise au seuil du 21^e siècle. Cas des entreprises publiques de la Rd Congo</i>		313
MVUMBI Kitengie Véronique et MBOLE Mpusa Astrid, <i>Le conflit des générations dans nos familles congolaises</i>		329
MUDIMBIYI LUBO LUBO Olive, <i>Evaluation des pratiques familiales sur l'alimentation du nouveau-né, du nourrisson et du jeune enfant. Cas de l'Aire de sa</i>		341